



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Hausse des prix du beurre en raison de la propagation de la FCO

Question écrite n° 1841

Texte de la question

M. Romain Tonussi alerte Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt sur la hausse des prix du beurre pour les boulangers-pâtisseries, en raison d'une propagation de la fièvre catarrhale ovine. M. le député tient à rappeler que plus de 80 foyers de cette maladie contagieuse ont été identifiés dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, mettant en péril la production de lait dans les élevages d'ovins et de bovins et générant donc une augmentation du prix du beurre. Il alerte sur les difficultés que rencontrent les 815 boulangeries-pâtisseries des Bouches-du-Rhône, représentant un chiffre d'affaires médian de 355 682 euros par an, en raison de la hausse de ces prix. Ces boulangeries et pâtisseries participent directement au dynamisme économique en étant le deuxième plus gros employeur dans le domaine agroalimentaire du département, avec 1 200 salariés. S'il existe des solutions temporaires comme l'importation de beurre en provenance de la Nouvelle-Zélande à un prix inférieur, celles-ci mettraient en cause la souveraineté alimentaire du pays. En outre, l'accès aux vaccins existants est très limité pour les éleveurs étant donné que l'un d'eux n'est pas remboursé et que seulement deux laboratoires européens sont capables de les produire. Il lui demande donc quelles mesures elle compte prendre pour limiter la propagation de la fièvre catarrhale ovine et donc stopper cette flambée des prix du beurre.

Texte de la réponse

Le ministère chargé de l'agriculture suit avec attention, avec l'appui de FranceAgriMer, la situation des marchés laitiers, et en particulier celui du beurre, ainsi que l'évolution de l'épizootie de fièvre catarrhale ovine (FCO) et son impact potentiel sur ces marchés. Il convient tout d'abord de signaler que les marchés laitiers mondiaux sont actuellement confrontés à un manque de dynamisme de la production, avec des niveaux de production laitière relativement limités au niveau mondial (hausse modérée, de + 0,3 %, de la collecte des grands bassins exportateurs mondiaux en cumul sur les neuf premiers mois de l'année 2024 par rapport à l'année précédente). Dans ce contexte de disponibilités limitées, les évolutions ont été contrastées pour les cours des produits laitiers, en particulier ceux des ingrédients industriels. Cela se traduit par une nette progression des cours du beurre qui sont à un niveau très élevé par rapport à historique, du fait des disponibilités en beurre plutôt limitées, face à une demande qui se maintient. Les cours de la poudre de lait écrémée tendent en revanche à se stabiliser à un niveau plus habituel. Les fabrications de beurre ont reculé en cumul sur les neuf premiers mois de l'année 2024 au sein de l'Union européenne des vingt-sept États membres (UE 27) (- 2,2 % par rapport à la même période 2023), l'UE 27 étant le deuxième exportateur mondial de beurre derrière la Nouvelle-Zélande (source : Milk Market Observatory d'après les données Eurostat). La baisse est plus modérée pour les poudres de lait écrémé (- 0,1 %) et poudres de lait entier (- 0,6 %), tandis que les fabrications de fromages se sont bien tenues (+ 2,8 %). En France, malgré une reprise notable de la collecte française de lait depuis le début de l'année 2024 par rapport à 2023 (les niveaux de cette année-là ayant été particulièrement bas), la production de beurre reste stable en cumul depuis début 2024 par rapport la même période l'année précédente (source : SSP). La cotation française pour le beurre dépasse depuis l'automne 2024, 7 000 euros par tonne (source : FranceAgriMer), proche des niveaux historiques de 2022 et bien supérieure aux niveaux habituels. La fin de

l'année est par ailleurs habituellement une période de tension sur le marché du beurre en raison de la forte consommation à cette période de fêtes et de la faiblesse saisonnière de la production de beurre. D'après l'indice institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) des prix de production de l'industrie française pour le marché français, le prix du beurre conditionné a augmenté de + 6 % en octobre 2024 par rapport à 2023 et de 3 % en moyenne sur les dix premiers mois de l'année 2024 (source : données provisoires INSEE). Ainsi, la situation du marché du beurre en France semble s'inscrire dans une dynamique mondiale de tension sur ce marché, sans lien probant avec la situation de la FCO en France et en Europe.

Données clés

Auteur : [M. Romain Tonussi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1841

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 novembre 2024](#), page 5896

Réponse publiée au JO le : [1er avril 2025](#), page 2222